

Résumé d'évaluation

Projet d'appui à la gestion de l'eau communautaire (PAGEC) à Anjouan et Mohéli

Pays : Comores

Secteur : Eau et assainissement

Évaluateur : Artélia Madagascar
Date de l'évaluation : septembre 2015

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CKM 3000

Montant : subvention de 1,50 M€

Taux de décaissement : 100 %

**Signature de la convention
de financement :** novembre 2004

Date d'achèvement : février 2009

Durée : 4 ans et 2 mois

Contexte

Face aux problèmes de qualité et de manque d'eau, d'absence de gestion, et suite au constat d'un vide organisationnel dans le secteur de l'eau en milieu rural aux Comores, l'AFD a appuyé la mise en place d'un schéma institutionnel.

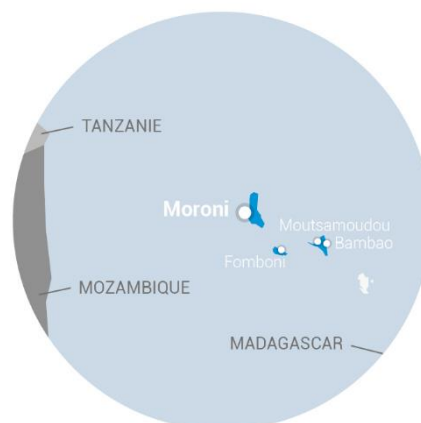
Ce schéma repose sur une **gestion communautaire des réseaux d'eau par les comités villageois**, les Comités de gestion de l'eau (CGE) et par une fédération de ces comités, les Unions des comités de l'eau (UCE).

Il s'inscrit dans la lignée des actions déjà menées par l'ONG Initiative Développement (ID) sur l'île d'Anjouan qui ont été étendues à l'île de Mohéli avec la participation de la Fédération des acteurs de développement économique et social de l'île de Mohéli (FADESIM).

Intervenants et mode opératoire

La **maîtrise d'ouvrage** a été déléguée au niveau des îles à l'Union des comités de l'eau d'Anjouan (UCEA) et à la FADESIM, transférée ensuite à l'Union des comités de l'eau de Mohéli (UCEM).

La **maîtrise d'œuvre** était assurée par l'ONG ID.



Objectifs

- **Mise en place d'un dispositif de gestion de l'eau durable** sur les deux îles
- **Amélioration de la disponibilité de l'eau** dans les villages
- **Proposition de solutions techniques adaptées** pour la gestion des réseaux et l'amélioration de la qualité de l'eau

Réalisations attendues

- **Actions** d'information, éducation, communication (IEC)
- **Formation** des CGE
- **Renforcement** et création des UCE
- **Mise en place** des services de l'eau (SEAU)
- **Petits travaux** de réhabilitation/amélioration des réseaux
- **Schémas** directeurs eau
- **Diagnostics techniques** des villages ayant signé un contrat avec le SEAU
- **Expériences pilotes** d'amélioration qualité de l'eau et petits ouvrages
- **Mise en place** d'un laboratoire et formation de techniciens d'analyses d'eau.

Appréciation de la performance

Pertinence

Le projet est en ligne avec les priorités nationales et les orientations stratégiques de l'AFD et du Document cadre de partenariat (DCP). Il répond globalement aux préoccupations des gouvernements au niveau de l'union et des autorités des îles, qui reconnaissent le bien-fondé de l'initiative dans le contexte de vide institutionnel à l'époque du projet. **Il répond également aux attentes des usagers même s'il n'a pas suffisamment anticipé les difficultés de faire payer l'eau à la population.** Il a été conçu en **complémentarité avec les actions des autres bailleurs**, dont certains ont soutenu sa mise en œuvre.

Efficacité

Le projet a permis le renforcement de l'UCEA à Anjouan et la création de l'UCEM à Mohéli. Les investissements ont touché 43 000 personnes à Anjouan et 5 000 à Mohéli et près de la moitié des villages pour les études et les travaux, mais **la qualité du service de l'eau ne s'est pas vraiment améliorée.** Le taux de recouvrement est faible, surtout à Anjouan. Les expérimentations réalisées pour améliorer les réseaux et la qualité de l'eau n'ont pas été exploitées.

Efficience

L'absence de rapport de suivi financier final du projet n'a pas permis d'étudier en détail l'efficience. Toutefois, le suivi financier a été fait rigoureusement par ID en 2005 et 2006 et d'après l'audit de 2008, les états financiers sont réguliers et toutes les dépenses sont justifiées. Les coûts des prestations de maîtrise d'œuvre ont été très raisonnables. Les activités ont été réalisées dans les délais impartis, avec quelques écarts cependant.

Impact

La mise en place des CGE et la reconnaissance de l'UCEA et de l'UCEM comme maîtres d'ouvrage délégués (MOD) dans la gestion communautaire de l'eau constituent les résultats principaux. Par contre, l'amélioration de la disponibilité en eau en quantité, et l'allègement du travail des femmes et des enfants sont peu tangibles compte tenu des faibles investissements et de l'état dégradé des réseaux. Les activités sur l'amélioration de la qualité de l'eau se limitent aux expérimentations et n'ont **aucune retombée visible.** La perception de l'eau par la population a évolué suite aux **sensibilisations** et des **cotisations pour le paiement de l'eau** ont été mises en place, ce qui constitue une avancée, malgré les problèmes au niveau du recouvrement.

Viabilité/durabilité

L'autonomie financière des UCE n'a pas pu être assurée en raison du faible prix de l'eau et des taux de recouvrement. Leur autonomie technique est limitée à la maintenance courante des réseaux. La viabilité à long terme des autres composantes techniques du projet, tels que le laboratoire d'analyse d'eau, n'a pas été suffisamment étudiée dans la conception du projet.

Valeur ajoutée de l'appui AFD

L'action de l'AFD a permis de mettre en place des structures mieux préparées à assurer, au niveau des îles, un rôle d'appui ou de MOD auprès des mairies, qui ne disposent pas des capacités pour exercer leur rôle de maîtrise d'ouvrage.

Cette action a également permis un **effet de levier** avec la mobilisation de fonds ou d'appuis de la part de plusieurs partenaires techniques et financiers. Enfin, l'action de l'AFD à travers ces projets a permis de **préparer de nouveaux projets** plus ambitieux qui sont en cours de réalisation (AEP Sima, Djandro, Domoni, GECEAU...).

Conclusions et enseignements

Le PAGEC s'est soldé par un semi-échec du fait que :

- **les faibles montants** des investissements apportés n'ont pas permis d'assurer le bon fonctionnement des réseaux déjà très dégradés ;
- l'amélioration de la qualité de l'eau s'est limitée à des **expérimentations qui n'ont pas été diffusées** ;
- **le service de l'eau proposé par les UCE n'était pas satisfaisant** pour les CGE et les usagers, au regard des cotisations à payer ;
- **le taux de recouvrement** du prix de l'eau était faible.

Le projet a mis l'accent sur la mise en place des structures permettant une gestion durable de l'eau plutôt que sur les infrastructures et l'amélioration de la qualité d'eau.

Toutefois, malgré les problèmes rencontrés, **le PAGEC a permis la mise en place des fédérations des comités villageois de l'eau UCEA et UCEM**, qui sont reconnues par les autorités et les bailleurs comme les principaux interlocuteurs du secteur AEP sur Anjouan et Mohéli. Un arrêté ministériel des ministères des îles d'Anjouan et Mohéli datant de mai 2009 confirme respectivement la position de l'UCEA et de l'UCEM comme MOD et opérateur de la gestion communautaire de l'eau.